

La Commission Juncker veut aider les régions à moderniser leur économie

La Commission européenne veut renforcer l'aide à l'innovation dans les régions européennes. Elle lancera des appels à projets cet automne.

VINCENT GEORIS

La Commission européenne a proposé hier une série de mesures pour aider les régions à investir dans la «spécialisation intelligente», c'est-à-dire à identifier et développer les créneaux où elles sont le plus concurrentielles.

L'idée est de soutenir les régions dont l'industrie est en transition face à la globalisation, l'automatisation, l'émergence de nouvelles technologies et la décarbonisation de l'économie.

Introduite en 2014 dans les programmes d'aides régionales, la spécialisation intelligente a «prouvé son efficacité» aux yeux de l'exécutif européen. En trois ans, 120 stratégies ont été développées au niveau local. Pas moins de 67 milliards ont été débloqués pour soutenir ces projets via le Fonds européen pour les investissements stratégiques (Feis).

Ces programmes devraient créer d'ici 2020 plus de 350.000 emplois, selon la Commission européenne.

Plusieurs secteurs ont bénéficié de cette aide financière, de l'agroalimentaire au tourisme, en passant

par les nanotechnologies et l'aérospatiale.

L'expérience est positive pour la Belgique, notre pays étant considéré comme «un innovateur fort». Des fonds de 676 millions d'euros ont été dégagés, l'Union européenne ayant contribué à hauteur de 279 millions d'euros et la Belgique pour 397 millions.

Cet argent a permis, entre autres, de développer des compétences en Wallonie dans le secteur du recyclage. Technopoly Recyclage, cité en exemple par l'exécutif européen, permet de transformer 80% des déchets de plastique rigide en matière première réutilisable par l'industrie.

Cette politique vise aussi à moderniser des secteurs en difficultés en stimulant l'innovation. En Italie, par exemple, les aides ont été utilisées pour développer une imprimante 3D servant à confectionner des chaussures sur mesure.

Nouveaux projets pilotes

La Commission veut prolonger l'expérience avec de nouveaux projets pilotes, tout en modernisant le cadre réglementaire.

«L'innovation est la clé, dit le vice-président de la Commission Jyrki Katainen. Mais il ne s'agit pas seulement, pour les régions, d'être là pour réceptionner des subventions. Il faut mettre en place le cadre réglementaire

adéquat.»

«Tout le monde ne doit pas devenir la Silicon Valley, mais chaque région a des atouts importants à développer», ajoute Corina Cretu, la commissaire européenne chargée de la Politique régionale.

Concrètement, la Commission offrira un soutien sur mesure aux régions qui en font la demande. Celles-ci pourront travailler avec les équipes d'expert de la Commission sur leur stratégie de spécialisation intelligente.

L'exécutif européen propose aussi de mettre en place des partenariats interrégionaux pour l'innovation, bénéficiant du soutien financier de l'Union européenne.

Les appels à manifestation d'intérêt seront lancés en automne prochain. Les partenariats interrégionaux seront mis en place cette année encore et seront opérationnels durant toute l'année prochaine.

«Tout le monde ne doit pas devenir la Silicon Valley, mais chaque région a des atouts importants.»

CORINA CRETU

COMMISSAIRE CHARGÉE DE LA POLITIQUE RÉGIONALE